

Une stratégie opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région

Cette stratégie vise à décliner des axes et des actions qui permettront de répondre aux enjeux de long terme à l'horizon 2040.

Publié le : 22 janvier 2021

Les représentants de la Grande Région (Lorraine, Wallonie, Luxembourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat) ont adopté une résolution commune le 12 janvier dernier concernant la mise en oeuvre d'une stratégie opérationnelle transfrontalière.

Cette stratégie s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- > Anticiper, accompagner, orienter les transitions pour pouvoir agir sur la gestion des ressources
- > Améliorer les services et favoriser l'implantation équilibrée des activités au bénéfice des populations
- > Développer les territoires ruraux et urbains décarbonés et résilients
- > Faire évoluer ensemble les projets et les structures du territoire en impliquant davantage les citoyens



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC